



P

ROTÉGER

VOTRE ACTIVITÉ

CONSCIENTS QUE LA PRÉOCCUPATION MAJEURE DE CHAQUE RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT EST LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE, NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS AIDER À CHOISIR LES MEILLEURES SOLUTIONS.

■ PROTECTION DES BIENS

- 1 Garantie de dommages aux biens
- 1 Bris de machine
- 1 Contenu des chambres froides
- 1 Vol
- 1 Restaurant
- 1 Etc

■ RESPONSABILITÉ DANS SA GLOBALITÉ

- 1 Privée
- 1 Chef d'entreprise
- 1 Voiturier
- 1 Organisateur

■ PERTE DE VALEUR VÉNALE

■ PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Ensemble, nous élaborons une solution de substitution, à mettre en place en cas de sinistre partiel ou total.



A

CCOMPAGNER

VOS RESSOURCES HUMAINES

LES RESSOURCES HUMAINES SONT UN PÔLE SENSIBLE POUR UN ÉTABLISSEMENT. AUSSI PROPOSONS-NOUS DE METTRE À VOTRE DISPOSITION NOS COMPÉTENCES POUR ANTICIPER ET GARANTIR CHACUNE DE VOS SITUATIONS DE CRISE.

■ PROTECTION DES PERSONNES

Le facteur santé au sein de votre établissement, est le garant d'une activité inscrite dans la continuité et le dynamisme. Pour cela il est important de proposer à votre personnel les avantages d'une protection efficace :

- 1 Santé collective
- 1 Complémentaire retraite
- 1 Prévoyance
- 1 Sensibilisation et formation de personnel aux premières interventions de secours

■ RISQUE FINANCIER, ACCIDENT DU TRAVAIL

Accidents de travail et maladie ont une incidence importante sur les finances d'une entreprise. Aussi, avons-nous pensé à une solution de garantie appropriée à chaque cas de figure.



G

ARANTIR

VOS OPÉRATIONS

LES RISQUES OPÉRATIONNELS SONT INHÉRENTS À LA FONCTION DU DIRIGEANT. CEUX-CI NÉCESSITENT LA MISE EN PLACE D'UNE PROTECTION SPÉCIALEMENT ÉTUDIÉE POUR FAIRE FACE À CHAQUE CAS DE FIGURE.

■ RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT

Chaque jour, la responsabilité civile des dirigeants peut être mise en cause pour des fautes commises dans l'exercice de leur fonction, par des associés, par des tiers ou par des clients.

■ DÉFENSE DE L'IMAGE

L'image de l'entreprise est l'un de ses biens les plus précieux. Il suffit que les responsabilités soient floues, que l'indemnisation tarde pour que l'image et le chiffre d'affaires de l'entreprise en souffrent.

■ GESTION DE CRISE

Dans le cadre d'un litige, sur votre demande, un consultant spécialisé vous assiste dans la conception et la planification de vos actions de communication tant à l'égard de vos salariés qu'à l'égard des autorités administratives, des médias et de vos clients.

